

Monblanc :

Objectif : 500 habitants à l'horizon 2030



Le Maire Alain Gateau ,entouré des conseillers monblanais./PhotoDDM J.J.Pelissier

Lors du conseil municipal de la semaine dernière, divers sujets ont été évoqués (préparation du budget primitif 2018, étude des 10 candidatures au logement vacant de la commune, comptes rendus des diverses réunions locales...). Deux points ont fait débat, tout d'abord l'aménagement et la création d'un espace associatif mutualisé pour un montant de 166 000 €. Sur ce projet, l'Etat devrait s'impliquer à hauteur de 49 000 €, la région 41 500€, le département 40 000€, à charge de la commune 35 500 €, soit 21 % du projet.

L'autre point de cette séance concernait le PLU (Plan local d'urbanisme). Ce dernier s'inscrit dans le prolongement du Projet d'aménagement et de développement durable. Le 27 février, une réunion de zonage a permis de définir les zones urbanisées, à urbaniser, agricoles et naturelles. **Monblanc** devrait compter 500 habitants à l'horizon 2030, cela devrait passer par une urbanisation du centre bourg et du hameau de Lahillaire. Il est à noter que toutes les zones constructibles de l'actuelle carte communale pourront donner lieu à un permis de construire avant la fin 2018, sous peine de revenir en zone agricole. Les règles du PADD en cours demandent de restituer de l'espace agricole à hauteur de 6,5 ha sur la commune. Le conseil municipal a fixé le prix de la concession à 40 € le m² et 500 € la case funéraire du columbarium pour une durée de 30 ans (renouvelable).

L'école «reste fragile»

Dans un tout autre registre, le maire Alain Gateau a fait part de son inquiétude sur l'école primaire. Pour la rentrée 2018 il n'y aura pas de suppression de poste, toutefois la situation reste très fragile. «Il faut demeurer vigilant, rien n'est encore gagné», a précisé l'élu.

Prochain conseil municipal, le mercredi 4 avril, à 20 h 30. Pour rappel, ces conseils sont ouverts au public, les Monblançais sont conviés à cet exercice local de la vie de leur commune.

Des dates à retenir

Les journées citoyennes ont été fixées aux 2 juin et 15 septembre. Quant à la fête du village, elle se déroulera les 29, 30 juin et 1er juillet et aura pour thème «Les jeux et la gastronomie». Au programme, vide-greniers, concours de pétanque, repas sanglier et autres festivités.